

Mme la présidente.- La parole est à Mme Jodogne.

EXAMEN DES PROPOSITIONS

PROPOSITION DE RÉSOLUTION APPELANT LA MISE EN ŒUVRE RAPIDE DU PLAN NATIONAL SIDA

Mme Cécile Jodogne, ministre en charge de la Santé.- Je remercie d'abord Mme Genot et l'ensemble des intervenants pour ce débat riche et intéressant qui a eu lieu à la fin du mois de février dernier.

Je voudrais rappeler que le Plan national Sida de 2013 visait à identifier, tous niveaux de pouvoir confondus, les mesures prioritaires à mener pour lutter efficacement contre l'épidémie en termes de prévention, de dépistage, de prise en charge et de qualité de vie des personnes vivant avec le VIH. Il visait également à contrôler sa mise en œuvre en associant les diverses parties prenantes et les différentes autorités compétentes. Enfin, il prévoyait la création d'un Conseil positif composé de personnes vivant avec le VIH.

Comme je l'ai évoqué lors de la réunion de la commission de la Santé du 23 février dernier, la Commission communautaire française soutient différentes actions de prévention du VIH et des autres infections sexuellement transmissibles dans le cadre de la promotion de la santé. J'ai également évoqué récemment devant cette assemblée mon intention de soutenir un projet de dépistage délocalisé et démedicalisé lorsque la modification de la législation le permettra.

En cette matière, selon les dernières informations dont je dispose, la modification de l'arrêté royal 78 de 1967, qui doit permettre la mise en œuvre de dépistages démedicalisés, n'interviendra malheureusement pas avant la fin de cette année et non plus à la mi-2016 comme annoncé précédemment et comme l'a rappelé M. Brotchi.

Pour répondre à une question de M. du Bus de Warnaffe, ces dernières nouvelles reportent de quelques mois la modification de cet arrêté.

Au niveau du gouvernement fédéral, la ministre De Block a fait savoir qu'il ne lui serait pas possible d'engager un coordinateur pour suivre la bonne mise en œuvre du plan. Un protocole définissant un cadre aux collaborations entre le niveau fédéral et les entités fédérées en matière de prévention est en cours de discussion au sein de la CIM de la Santé publique.

La prévention du VIH est l'une des thématiques abordées et il prévoit que les ministres de la Santé se concertent régulièrement au sujet des mesures du plan national. Cela constitue un minimum, mais n'est évidemment pas équivalent à une coordination permanente à laquelle aspirent les acteurs de terrain.

J'avais demandé que le Plan national Sida fasse partie d'un groupe de travail spécifique au sein de cette CIM, mais ce point a été intégré au groupe de travail relatif aux maladies chroniques.

Je voudrais enfin nuancer certaines affirmations. Ce plan et le guide sur les maladies chroniques ont été approuvés en conférence interministérielle et sont donc soutenus par tous les ministres de la Santé. Il y a une adhésion de tous les ministres quant au principe de ce plan, qui vise précisément une approche intégrée dans la prise en charge des maladies chroniques et qui vise à placer le patient au centre du dispositif.

C.R. N° 30 (2015-2016)

L'idée de ce plan est de ne pas travailler thématique par thématique, maladie par maladie, mais d'apporter une offre globale de prise en charge sur un territoire donné. Si cette approche est pertinente, il n'en reste pas moins qu'elle ne doit pas empêcher de prendre des mesures spécifiques en particulier ce qui concerne le VIH et les maladies sexuellement transmissibles.

Nous n'avons pas à choisir entre le Plan national maladies chroniques et le Plan national Sida. Les deux doivent pouvoir être mis en œuvre en parallèle. Dès lors, je ne peux que me réjouir des récentes déclarations de la ministre De Block qui font explicitement référence au Plan national Sida dans son communiqué de presse et dont j'attends les premières réactions. Dans le communiqué, elle a insisté particulièrement sur l'accompagnement médical des travailleurs du sexe, le soutien financier aux centres de référence Sida dont certains sont situés à Bruxelles, et le dépistage décentralisé et démedicalisé.

Aujourd'hui, mon équipe et moi-même n'avons pas encore eu l'occasion d'analyser en profondeur le rapport du comité de contrôle, mais ce sera fait pour la CIM de la Santé publique programmée à la fin mars. L'objectif est de pouvoir poser, lors des débats, les différentes questions qui touchent le Plan national Sida et de soumettre ce que nous souhaitons voir mis en œuvre le plus rapidement possible dans ce cadre.